

AR PREFECTURE

016-200054047-20181220-2018_12_20_3-DE
Reçu le 21/12/2018

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à engager des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget principal 2019

Pour Extrait Conforme

En Mairie, le 21 décembre 2018

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

